

Notes aux parents

Notes aux parents

Note du 28 juin 2017

DERNIERES
CONSIGNES CONCERNANT LA FETE SCOLAIRE

DU 5 juillet 2017

Rappel du déroulement:

MATIN :

A partir de 8 heures : Ramener à
l'école : les gâteaux, les salades.

Attention : Merci de ne pas
assaisonner les salades mais mettre l'assaisonnement dans une petite bouteille
en plastique ou récipient jetable après utilisation.

Préparation de la fête : merci aux
parents qui nous aident à mettre en place la fête de venir dès le matin.

10h 15 : jeux dans la cour pour les
enfants

11 h
30 : petit concert et repas
dans la cour de l'école.

Consigne de sécurité :

Les enfants sont
sous la surveillance des enseignants jusqu'à 11 h 30.

Pour des raisons de sécurité, merci de compléter le talon-réponse avec
précision.

Je vous remercie
par avance pour tout investissement et votre soutien.

Note du 2 juin 2017:

Chers parents,

Voici des informations qui concernent la fête du 5 juillet

Si on veut éviter
les longues files d'attente pour manger, il
manque des personnes pour nous aider à la préparation et la distribution des
aliments, des boissons. Sans
votre aide, l'organisation ne sera pas possible.

De très nombreux parents ont répondu à l'appel pour fournir un
gâteau. Mais l'idée est de pouvoir fournir une salade (gratuite) en
accompagnement de grillades (merguez, saucisses). En conséquence, merci de nous
fournir plutôt une salade.

Consigne de sécurité :

Les enfants sont sous la
surveillance des enseignants jusqu'à la fin des cours. Après 11 h 30, ils sont
sous la responsabilité des parents. Pour des raisons de sécurité, Merci de ne pas inscrire votre enfant au
repas sans un adulte qui l'accompagne.

Nous vous proposons d'acheter à l'avance des tickets qui vous
permettront d'accéder directement aux divers stands d'alimentation sans passer
par la caisse. Cette prévente prendra fin le 20 juin.

Merci de compléter le bon de
commande accompagné de votre règlement par chèque au nom de la coopérative
scolaire n°851 ou de faire un règlement en liquide en mettant la somme exacte(
nous ne pouvons pas rendre la monnaie).

Note du 20 mai 2017

Pour que la fête soit réussie, la collaboration et l'entraide sont des éléments indispensables.

SANS VOTRE AIDE, LA FÊTE NE PEUT PAS ÊTRE ORGANISÉE.

Nous avons besoin des parents pour nous aider à préparer la cour, la petite restauration, s'occuper de la buvette et nous fournir et ranger à la fin. Je vous remercie d'avance au nom de tous vos enfants de vous inscrire en complétant le talon-réponse à remettre à l'enseignant avant le 3 juin 2017.

Pour la fête du 5 juillet 2017, je suis prêt(e) à :

v
Fournir une salade qui accompagnera les saucisses et merguez le jour de la fête.

v
Organiser la fabrication de pizzas turques (prendre contact avec la directrice).

v
Fournir un gâteau (fait maison –sans crème).

v
Aider à faire la mise en place avant la fête.

v
Préparer la petite restauration (saucisses, merguez……) ou les boissons durant la fête.

v
Aider à débarrasser et ranger après la fête.

v

Me tenir à la disposition pour aider dans toute tâche pour laquelle il manquera quelqu'un.

Note du 16 mai 2017

Chers parents,

La fête de l'école aura lieu le mercredi 5 juillet 2017 dans la cour de l'école : il s'agit d'un moment autour d'un repas convivial à midi entre les parents, enfants et enseignants.

A cette occasion, nous souhaitons organiser une tombola. Le bénéfice permettra de subventionner les projets de l'école.. Pour cela, nous avons besoin de nombreux lots : jeux, jouets, pochettes de sport, objets publicitaires... (sauf des aliments. Je vous remercie de les faire parvenir à l'école avant le 1er juin 2017. Nous pourrons ainsi les étiqueter. Je précise que si vous avez besoin d'une attestation pour vous justifier dans les magasins, il suffira d'en faire la demande en complétant le talon réponse ci-dessous.

Enfin pour que l'organisation soit possible et que la fête se déroule dans de bonnes conditions et en particulier la buvette et la petite restauration, il faudrait que des personnes puissent nous aider ce jour-là. Pour cela, une seconde note d'information vous parviendra.

Isabelle

NONNENMACHER

Note du 15 mars

Chers parents,

Cette année, l'école organise son projet artistique autour du théâtre. Chaque classe lit, travaille et prépare une présentation qui vous est destinée dans la salle du Millénium de Haguenau.

Votre enfant vous invite à son spectacle

Compte-tenu des normes de sécurité à respecter dans cette salle, vous recevrez des tickets d'entrée. Il est indispensable de compléter le talon-réponse ci-dessous car aucune personne ne sera admise à entrer dans la salle sans billet ce jour-là.

Je vous remercie d'avance pour votre compréhension.

Réponse à remettre à l'enseignant avant le 21 mars 2017

**ATTENTION
AUX POUX**

Conseils de l'infirmière scolaire :

1. Votre enfant a des poux ? Comment le savoir ?

Il a des

démangeaisons, il se gratte la tête.

S’il a des poux, il a aussi des lentes. Elles sont collées aux cheveux…

Il faut les chercher.

Poux et lentes se glissent aussi dans les habits !

2. Comment s’en débarrasser ?

Demandez à votre pharmacien un produit spécial et conformez-vous soigneusement aux instructions de la notice.

Lavez draps et chemises..

Nattez les cheveux longs pour éviter, au maximum, tout contact avec le cheveu d’un camarade !

3. Que faire pour que votre enfant n’ait pas de poux ?

Surveillez sa chevelure et gardez-la propre,

brossez la quotidiennement

et lavez-la régulièrement.

Aucun échange de bonnet ou de casquette !

MERCI DE RESTER
VIGILANTS !

Note du 3 février 2017

Vendredi après-midi 10 février 2017, nous fêterons carnaval à l'école. Les enfants pourront venir déguisés à l'école pour la farandole.

Merci d'éviter les accessoires dangereux, la farine, les confettis.

Une vente de gâteaux est organisée le matin et l'après-midi au profit de la coopérative scolaire.

Note du 4 janvier 2017

Mercredi de convivialité :

Pour les parents qui souhaitent se rencontrer, créer des liens, discuter, partager, être entendus, je vous invite à un moment autour d'un thé ou café le mercredi 18 janvier 2017 de 10 h 30 à 11 h 30.

Pour permettre l'organisation, merci de compléter le talon-réponse dans le cahier de liaison de vos enfants.

Note du 13 décembre 2016

Dès cette présente rentrée, un « livret scolaire unique » rassemblera l'ensemble des éléments scolaires qui concernent votre enfant. C'est un support de communication particulièrement important entre l'école et les familles.

Ce livret scolaire est appelé « livret scolaire unique » car il s'agit d'un seul document qui couvre la scolarité obligatoire de l'école élémentaire et du collège (CP à la 3ème). Il suivra votre enfant, même s'il change d'école. Ainsi, l'équipe pédagogique qui l'accueillera pourra l'accompagner au mieux. Prochainement, vous pourrez y accéder en ligne.

L'enseignant de votre enfant vous remettra, trois fois dans l'année, le bilan des acquis scolaires. Ainsi, vous pourrez savoir où il se situe par rapport à ce qui est attendu dans ses apprentissages scolaires.

Ce livret se veut simple et accessible. N'hésitez pas à venir rencontrer l'enseignant de votre enfant si vous avez besoin d'explications ou si vous souhaitez des conseils.

Toutefois, sa mise en route peut engendrer quelques erreurs indépendantes de notre volonté. Dans ce cas-là, l'enseignant rayera exceptionnellement les données fausses sur la copie qui vous sera remise. Nous vous prions de nous excuser pour ce contretemps. Ces erreurs seront automatiquement signalées à l'éducation nationale qui les corrigera numériquement.

Note du 23 novembre 2016:

1) A l'occasion de la Saint Nicolas, mardi 6 et mercredi 7 décembre, un goûter est proposé aux enfants pour la somme de 1,50€;. Il comprendra un Männele et un chocolat chaud.

2) Fête de Noël

Vous êtes cordialement invités à assister aux spectacles préparés par vos enfants qui se dérouleront dans le préau sport de l'école Saint Georges le jeudi 15 décembre 2016.

Le concert des CP, CE1, ULIS et CE2 aura lieu à 10 h, celui des CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2 à 14 h.

Puis vous pourrez acheter des fabrications ou déguster du chocolat chaud ou du café avec des gâteaux vendus sur le marché de Noël dans la cour de l'école au profit de la coopérative scolaire.

Merci aux parents qui fabriqueront un gâteau pour ce jour-là ou qui s'investissent dans la fabrication d'objets, et ceux qui vont aider à la vente.

1) Note du 21 novembre:

Le 1er conseil d'école a eu lieu le 4 novembre 2016. Vous pouvez consulter le compte-rendu sur le site de l'école

dans la rubrique compte-rendu
ou sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'école.

2) Au cours de ce conseil, il a été décidé de quelques modifications à apporter au règlement intérieur de l'école et dont voici les détails (en gras et soulignées) :

Toute absence doit faire l'objet d'une justification dans les meilleurs délais. Les absences sont consignées chaque demi-journée dans un registre spécial tenu par l'enseignant. Lorsque l'absence de l'élève atteint 4 demi-journées non justifiées sur une période de 30 jours consécutifs, le directeur en informe l'Inspecteur d'Académie.

Il est interdit d'introduire à l'école des objets dangereux (des cutters ...) ainsi que des objets de valeur (jeux, bijoux...) ; des objets d'échanges ou de collection (cartes...). L'utilisation des téléphones portables est interdite dans l'enceinte de l'école et durant toute sortie organisée par l'école.

Les relations parents-enseignants sont d'une importance capitale pour le bon déroulement de la vie scolaire de l'enfant. Toute personne entrant dans l'école doit respecter les personnels, adopter une attitude bienveillante à l'égard des élèves, s'abstenir de tout propos ou comportement qui pourrait choquer.

3) Pour une meilleure information des parents sur la vie de l'école, toutes les notes sur papier adressées aux parents sont aussi consignées sur le site de l'école à la rubrique parents et notes aux parents. Merci de les consulter régulièrement.

4)
Mardi 6 décembre, nous fêterons la saint Nicolas. Une vente de Männele avec chocolat chaud est organisée au profit de la coopérative scolaire pour une aide à tous les projets des classes. Un Männele + un chocolat chaud sera vendu au prix de 1,50 €.

Note du 17 octobre:

1)
Tout d'abord, un grand merci à tous les

parents qui se sont investis pour le goûter du vendredi 14 octobre ; les tables étaient magnifiques et les personnes présentes se sont régalées.

2)

Des parents d'élèves de l'école souhaitent vous solliciter pour

collecter des objets de récupération dans le but de fabriquer des décorations

de Noël. Ces objets fabriqués seront mis en vente lors du marché de Noël du jeudi 15 décembre au profit de la coopérative

scolaire qui finance les différents projets des classes (sorties, spectacles, théâtre, déplacements en bus...)

Voici les matières

premières dont ils ont besoin :

Guirlandes, bougies

Pommes de pin

Papier crépon

Serviettes en papier avec décorations de Noël

Rubans

Petites décorations
de Noël dont vous ne vous servez plus

Vous pouvez les déposer à
l'école dès réception de cette note.

2)

Vous pouvez aussi participer aux ateliers de bricolage de Noël les mercredis matins à l'école ou faire des décorations à votre domicile qui seront mises en vente.

Vous pouvez vous renseigner au bureau de l'école.

Une prochaine note d'invitation au concert de Noël des enfants et au marché de Noël du 15 décembre vous parviendra ultérieurement.

Notes à conserver toute l'année:

La fréquentation de l'école élémentaire est obligatoire.

En cas d'absence de votre enfant, vous voudrez bien, pour des raisons de sécurité et de responsabilité des uns et des autres :

- prévenir l'école le matin, dès que possible par téléphone en laissant un message vocal au 03 88 93 18 19 ou par mail au 0670901r@ac-strasbourg.fr).

- justifier ultérieurement par écrit dans le carnet de correspondance en fournissant le motif.

Les «petites maladies» (maux de tête, de ventre…) ne doivent pas être systématiquement prétexte à s’absenter.

Je vous remercie par avance pour votre compréhension.

IMPORTANT :
DATES à RETENIR

LES DATES DES VACANCES SCOLAIRES :

(Le début des vacances a lieu après la classe, la reprise le matin des jours indiqués)

Toussaint
(2 semaines)
Du 19/10/2016
au 03/11/16

NOEL
(2 semaines)
Du 16/12/16
au 03/01/17

Hiver
(2 semaines)
Du 10/02/17
au 27/02/17

Printemps
(2 semaines)
Du 07/04/17
au 24/04/17

Vacances d’été
A compter du 07/07/17

Il n'y aura pas
classe le vendredi 26 mai 2017.

Merci de respecter
ces dates pour
programmer vos vacances
en vertu de l'obligation scolaire
pour vos enfants.

